

Agreste Basse- Données Normandie

Une publication de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt.

La filière ovine en 2008

Une affaire de spécialistes

Loin des principaux pôles de production du sud de la Loire, aux troupeaux conséquents, la filière ovine destinée à la viande occupe toujours une place très modeste en Basse-Normandie. Néanmoins, les plus gros troupeaux résistent au déclin qui touche la production française au contraire des élevages de petite taille, de moins en moins nombreux. Toujours plus concentrée, la production locale s'affirme surtout autour de la baie du Mont-Saint-Michel et de ses prés-salés ainsi que près de la Hague, et dans une moindre mesure dans le Pays d'Auge et les zones traditionnelles de l'Est ornais.

En Basse-Normandie, la production ovine n'a jamais dépassé 2% du cheptel national. Pourtant, en 1886, la statistique agricole annuelle estimait dans la région à 171 000 le nombre d'existences de brebis d'au moins deux ans et à neuf millions en France. Près d'un siècle plus tard, lors du recensement de l'agriculture de 1970, la région n'en comptait plus que 66 000. Pendant quelques années, le mouton trouva ensuite un

regain d'intérêt dans la région et le cheptel doubla pour être estimé à 130 000 têtes lors du recensement de 1988. La hausse fût particulièrement forte dans le Calvados (+ 150 %) mais conséquente également dans la Manche (+ 78 %) et dans l'Orne (+ 85 %).

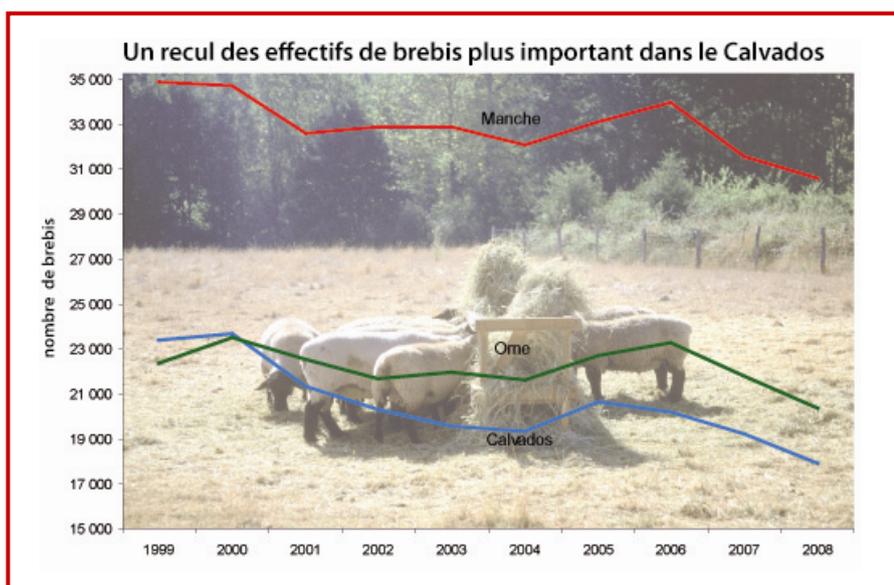
Durant les deux dernières décennies, la forte concurrence des importations en provenance du Royaume-Uni, de Nouvelle-Zélande et d'Irlande, ont

fait chuter la production nationale de viande issue du troupeau allaitant. Le cheptel bas-normand de brebis allaitantes s'est alors allégé de 50 000 têtes et se situe en 2008 aux alentours de 80 000 têtes.

Les élevages actuels, d'au moins dix brebis, sont peu spécialisés. La plupart d'entre eux pratique cette production sur de petites surfaces herbagères, de moins de 20 hectares, pour s'assurer un complément de revenu. Les autres unités élèvent des moutons en parallèle d'un système laitier voire de viande bovine ou de céréales.

Des effectifs de plus en plus concentrés

Entre 2000 et 2008, le nombre d'exploitations élevant au moins dix brebis est passé de 1 680 à 1 220 (- 27 %). Ce recul est plus fort que celui des effectifs déclarés de brebis (- 15 %) (source PAC). Au cours des deux dernières années, le découplage des aides appliqué depuis fin 2006 a aussi fortement contribué au repli du cheptel.



Source : Statistique Agricole Annuelle (SAA)

Données - N°38 - avril 2010

L'érosion du nombre de brebis est particulièrement importante au sein des élevages les plus modestes (moins de 50 têtes) pour lesquels le cheptel s'est réduit de 30% et dont 450 unités ont disparu depuis 2000. La réduction des troupeaux s'est limitée à 8 % chez les éleveurs de plus de 50 têtes dont le nombre est resté stable. Ces producteurs de plus de 50 têtes concentrent désormais 72% des effectifs totaux déclarés contre 66% en 2000.

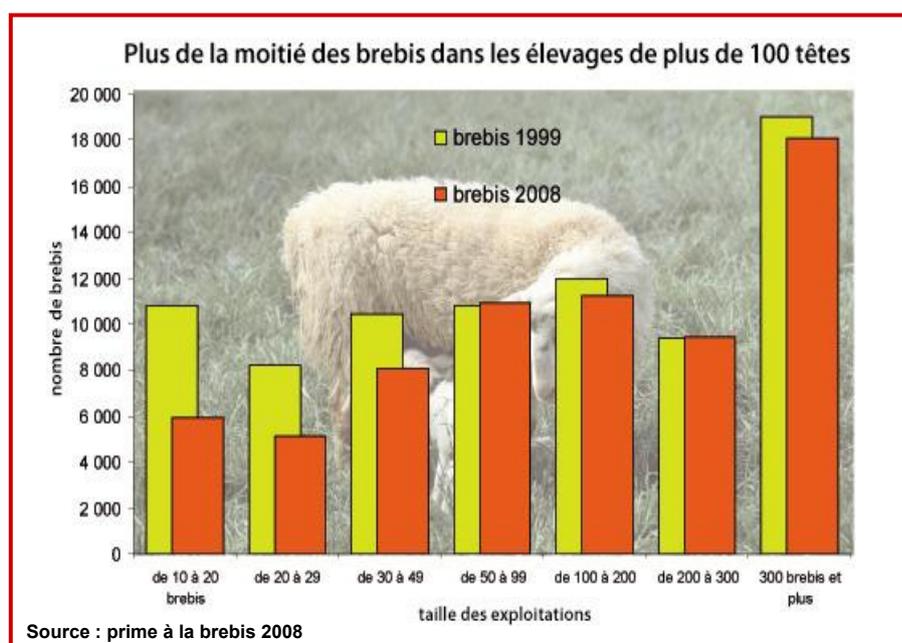
Avec 69 000 têtes déclarées à la prime en 2008, la Basse-Normandie se situe au 15ème rang des régions métropolitaines loin derrière Midi-Pyrénées et ses 1,5 million de têtes. Le cheptel national s'élève à 5,9 millions de brebis.

La Manche qui concentre 45% des effectifs de brebis bas-normands et 52% des déclarants, se positionne en 45ème position des départements, l'Orne 60ème et le Calvados 64ème.

Des bassins de production très localisés

Les zones de production bas-normandes sont très concentrées. En 2008, 24 cantons sur 131 regroupent la moitié des 69 000 têtes déclarées à la prime à la brebis. Les troupeaux y sont également plus importants :

76 têtes en moyenne contre 45 ailleurs. Le canton de Pontorson détient le plus grand nombre de têtes (2 800) avec



ses voisins de la baie du Mont-Saint-Michel.

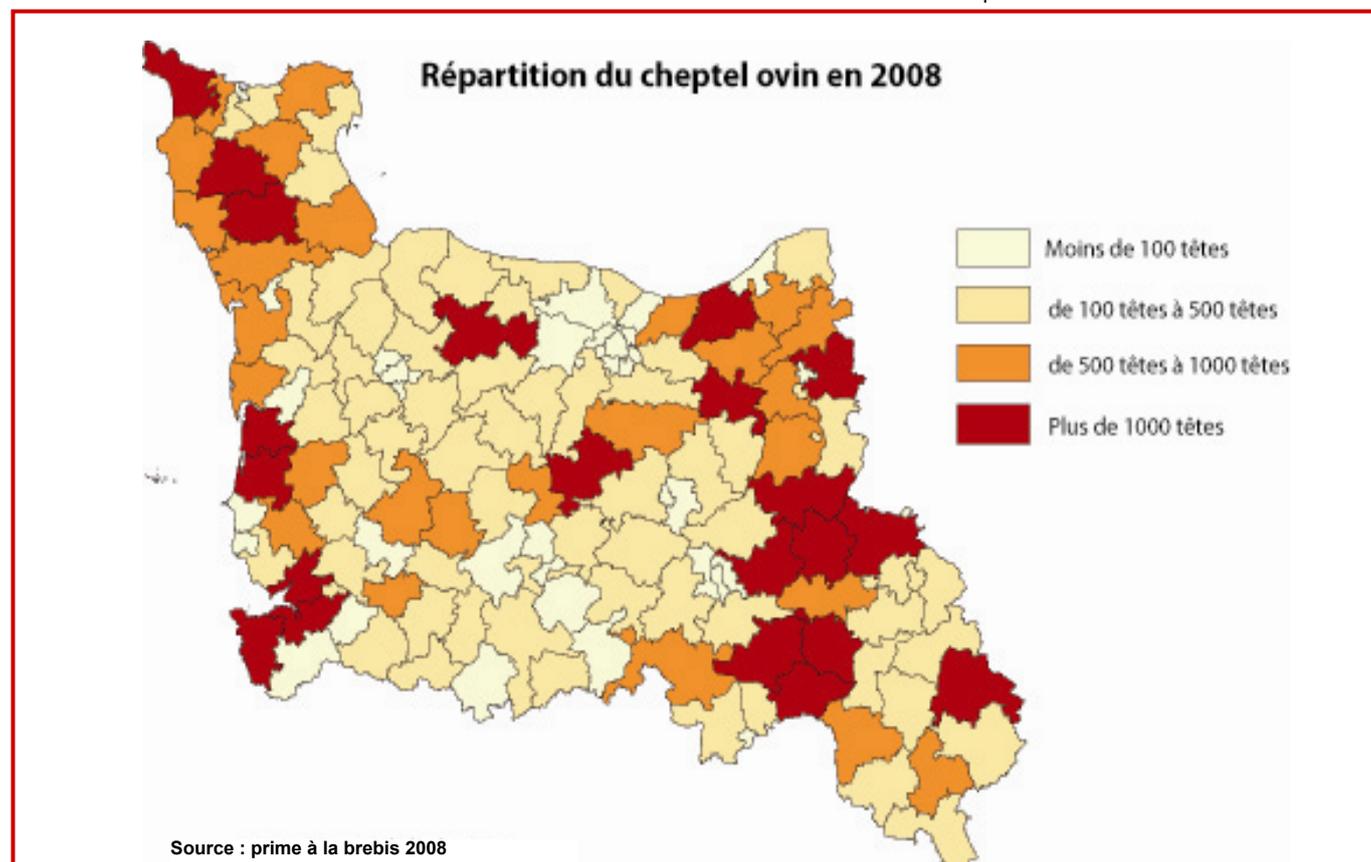
Dans le Calvados, le troupeau le plus nombreux paît dans le canton de Dozulé (1 500 têtes) et dans l'Orne, dans celui de Longny (1 900 têtes).

Trois brebis sur quatre passent l'hiver à l'abri

Les deux tiers des moutons élevés dans des exploitations d'au moins 50 places (53 000 têtes) passent l'hiver dans des bâtiments fermés en dur. Quelques autres (4 500) sont à l'abri d'une construction avec armature

métallique et bâches plastiques ou sous un abri de plein air. Le reste du troupeau, soit 13 000 têtes de brebis, demeure dehors toute l'année, dans des prés clos.

La durée de stabulation hivernale permanente en bergerie est en moyenne d'une centaine de jours, dans une fourchette assez élargie de 20 à 150 jours pour 80% des élevages. Quand le climat de l'hiver le permet, les brebis sortent tous les jours ou du moins quand il fait beau (80% du troupeau). A l'inverse la rentrée journalière des animaux l'été est peu fréquente.



La production ovine bas-normande

	Basse	Manche	Calvados	Orne	
	Normandie	nb			%
Les effectifs de brebis					
en 1886	171 100	100 100	59%	30 000	41 000
en 1970	65 300	31 900	49%	16 000	17 400
en 1979	113 800	43 000	38%	38 700	32 100
en 1988	129 900	56 800	44%	40 900	32 200
en 2000	117 200	57 000	49%	30 700	29 500
en 2008 (estimation)	78 400	34 800	44%	20 400	23 200
La production (estimation)					
tonnage en 2008	3 020	1 350	45%	820	850
La prime ovine					
total élevages en 1999	1 794	923	51%	452	419
dont de 10 à 50	1 448	792	55%	350	306
dont 50 à 100	165	63	38%	50	52
dont 100 à 200	93	34	37%	23	36
dont 200 et plus	88	34	39%	29	25
total élevages en 2008	1 218	630	52%	315	273
dont de 10 à 50	878	496	56%	219	163
dont 50 à 100	168	73	43%	49	46
dont 100 à 200	87	29	33%	23	35
dont 200 et plus	85	32	38%	24	29
Les brebis déclarées					
en 1999	80 654	34 904	43%	23 376	22 374
en 2008	68 855	30 574	44%	17 893	20 388
montant de l'aide versée en 2008 (en euros)	715 500	290 500	41%	198 000	227 000
Les abattages					
en 2000 - têtes	116 500	80 400	69%	33 300	2 800
- tonnes	2 191	1 492	68%	642	57
en 2008 - têtes	92 400	74 700	81%	17 700	-
- tonnes	1 825	1 427	78%	398	-

Source : prime à la brebis 2008, SAA, Enquêtes mensuelles, Abattages de grands animaux SSP

Pour son confort, chaque brebis dispose en moyenne d'une surface de couchage accessible de 1,7 m² dans une fourchette de 1,2 à 3 m². Le plus souvent, les animaux dorment sur une litière accumulée sur de la terre battue mais parfois sur un sol bétonné.

La plupart des bâtiments ont été construits ou rénovés depuis moins de vingt ans. Ils représentent, avec une capacité de 30 000 têtes, les trois quarts des places disponibles. Ils hébergent en moyenne 150 brebis contre 30 dans les bâtiments construits avant 1990. Si le bois s'avère être le matériau le plus utilisé pour les charpentes, la tôle acier ou le fibrociment composent l'essentiel des toitures, quel que soit l'âge du bâtiment. L'eau d'abreuvement des animaux, hors plein air, est fréquemment issue du réseau voire d'une source.

Un agnelage sur deux entre novembre et février

La lutte avec béliers en permanence dans le troupeau est peu pratiquée

dans la région. Le rythme de conduite de la reproduction est calé sur une mise bas par an. L'éleveur cherche ainsi à maîtriser la reproduction de manière à avoir un maximum de mise bas à une période donnée, propice au commerce et à la pousse de l'herbe.

En Basse-Normandie, les agnelages s'effectuent, dans 60% des cas, entre novembre et février, le restant entre mars et juin, rarement au delà.

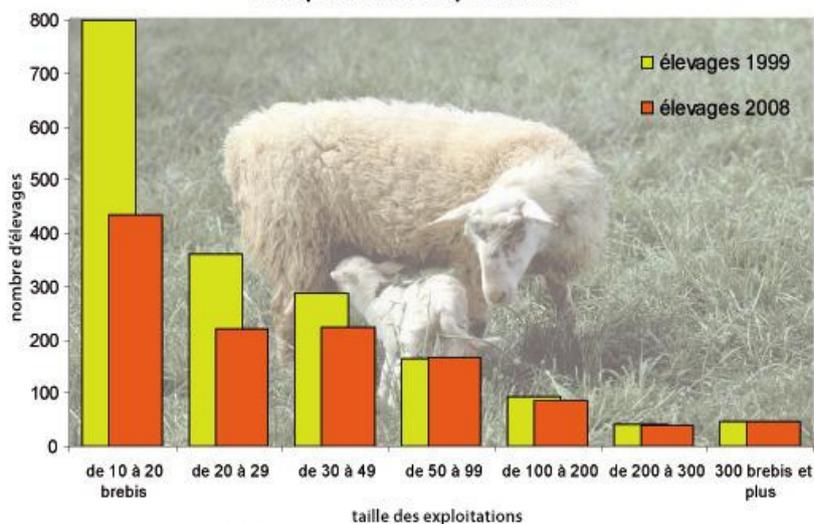
Les deux tiers des élevages disposent de cases d'agnelage, souvent mobiles ou fixes, permettant l'isolement des brebis ayant mis bas plusieurs agneaux, pendant la période d'adoption de deux jours à une semaine. Des cages de retournement (de contention) servant à isoler une brebis afin de la soigner sont également utilisées dans quelques élevages.

Une alimentation basée sur l'herbe ... parfois salée

Pendant 260 jours de l'année, les troupeaux se nourrissent majoritairement de l'herbe de pâturage. Après récolte, le foin est distribué généralement sous forme de balles rondes, ramassé au sol. Dans neuf élevages sur dix, les animaux reçoivent alors des aliments de complément sous forme de concentrés, riches en protéines et vitamines.

Sept agneaux sur dix produits dans la région sont élevés au pâturage avec leur mère, complétés avec des concentrés. Leur poids vif à la vente est généralement compris entre 20 et 50 kg et leur âge entre 100 et 200 jours. Les autres peuvent être, soit finis en bergerie, soit sous forme d'agneaux non sevrés. Un agneau sur quatre est vendu dans une démarche de qualité via l'intermédiaire de plusieurs filières (CCP et marques collectives d'agneau de pays, agneaux issus de l'agriculture biologique et, reconnue récemment, l'AOC 'Prés-salé du Mont Saint-Michel') dont un bon nombre commercialisé par une organisation de producteurs tels que les 'bergers de Normandie'.

Les élevages les plus importants accentuent leur poids dans la production



Source : prime à la brebis 2008

La Manche : berceau de races locales renommées

Lors du dernier recensement de l'agriculture réalisé fin 2000, six races de brebis, dominaient largement au sein du troupeau régional. Les deux tiers des brebis étaient constituées de races pures, aux spécificités locales bien marquées. Si les races croisées étaient majoritaires dans le Calvados et l'Orne, la Manche se démarquait des ses voisins par un grand nombre de brebis issues de races locales de grande renommée. En premier lieu, la race 'Roussin', spécialité du pré-salé au goût particulier, devant le 'Cotentin', race au gabarit important. Ces deux races manchoises qui paissent près du bord de mer représentaient plus de la moitié du cheptel. Alors que la race 'Texel' était bien représentée dans le Calvados et l'Orne tout comme le Rouge de l'Ouest, le Suffolk était présent dans les trois départements.

Marchés manchois en perte de vitesse

Les marchés hebdomadaires de la Manche jouent un rôle important dans l'écoulement local de la production mais les effectifs présentés s'érodent d'année en année. Hormis les foires aux ovins de Gavray qui totalisait 3 200 animaux en 2007, l'essentiel des apports est dirigé sur quatre marchés : Bricquebec, Torgni-sur-Vire, Sourdeval et Saint-Hilaire-du-Harcouët.

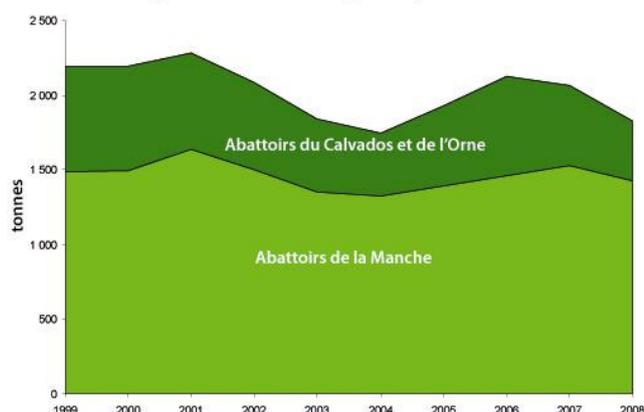
En 1996 et 1997, les apports cumulés totaux s'établissaient à plus de 20 000 têtes avec les trois quarts des présentations à Bricquebec et Saint-Hilaire. Les effectifs se sont maintenus aux alentours de 16 000 têtes entre 1998 et 2003 avec une montée en puissance du marché de Sourdeval. L'activité a ensuite chuté régulièrement, pour se situer à quelques 10 000 têtes en 2008 avec une large domination du marché de Sourdeval et une baisse drastique à Torgni-sur-Vire.

Activité d'abattages stabilisée

En 2008, cinq sites bas-normands pratiquent, en parallèle des bovins, une activité d'abattage de moutons. Près de 80% du tonnage est réalisé dans la Manche, qui dispose de trois centres, Parigny (Saint Hilaire-du-Harcouët), le plus important de la région, Cherbourg et Coutances. Les abattoirs de Beuvilliers dans le Calvados et quelquefois Gacé dans l'Orne complètent le dispositif. Cinq sites ne pratiquent plus l'abattage de moutons depuis 2000 : Villers-Bocage, Saint-Pierre-sur-Dives et Alençon, abattoirs encore en activité, et Vire et Saint-Lô (fermeture totale).

Depuis 2000, le volume traité est pratiquement stable, variant de 1 800 à 2 300 tonnes, soit l'équivalent de quelques 105 000 têtes. Au niveau national, la tendance est à la baisse régulière : 4,9 millions de têtes abattues en 2008 contre 6,1 en 2000, soit un repli de 20%.

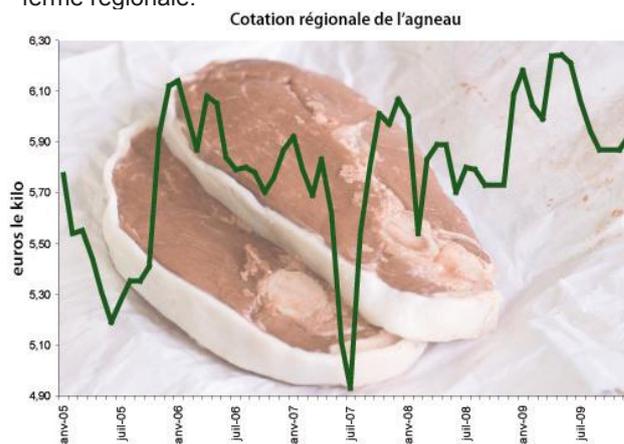
Les abattages se concentrent de plus en plus dans la Manche



Source : FranceAgrimer

Prix de l'agneau : soutenu et stable depuis deux ans

Le chiffre d'affaires bas-normand 2008 est très faible, estimé à environ 18 millions d'euros, aide incluse (enveloppe régionale de 716 000 euros). Ce montant ne représente que 2,4 % de l'ensemble des produits issus des animaux (hors lait) et 0,6 % de la production totale de la ferme régionale.



Au cours des cinq dernières années, la cotation moyenne annuelle régionale Ouest-Nord (agneau conforme classe 'R' pour un état d'engraissement 'couvert' de 16 à 19 kg) a connu seulement deux fois une baisse saisonnière marquée (juin 2005 et 2007 de forte amplitude), pénalisée par une forte baisse de la consommation. En juillet 2007, la reprise a été très forte, suite à la fièvre aphteuse au Royaume-Uni qui a bloqué ses exportations. En 2008 et 2009, le cours de l'agneau est particulièrement soutenu, avec peu de variation saisonnière. En moyenne annuelle 2009, jusqu'à début décembre, la cotation s'est reprise de 6% depuis 2007 à plus de 6 euros au kilo.

Agreste Basse-Normandie

N° 38 - avril 2010 - 2,50 €

Directeur de la publication : François QUESNEL

Rédacteur en chef : Pascal CAPITAINE

Rédaction : Michel COURET

Composition, impression : SRISE

Dépôt Légal : à parution

ISSN : 1951-0411

www.agreste.agriculture.gouv.fr

http://draaf.basse-normandie.agriculture.gouv.fr

Courriel : srise.draaf-basse-normandie@agriculture.gouv.fr

Agreste : la statistique agricole

© AGRESTE 2010

DIRECTION REGIONALE DE L'ALIMENTATION
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET

Directeur : Yves GEFFROY

SERVICE REGIONAL DE L'INFORMATION

STATISTIQUE ET ECONOMIQUE

6, boulevard du Général Vanier - BP 95181

14070 CAEN CEDEX 5

Tél. : 02.31.24.97.43 - Fax : 02.31.24.97.00

